

Toussus : non à la création d'un camp de migrants

écrit par Jocelyne Toubon | 19 juin 2016



Chères habitantes, chers habitants, chers voisins, chers amis
Notre maire nous a informés par communiqué que l'Etat envisage de créer un centre de transit de migrants sur le site de l'EAN. Nous sommes résolument opposés à toute modification des équilibres et des conditions de vie dans notre village. Nous exigeons une réunion publique d'information et de débat dans les plus brefs délais avec notre maire et le Préfet ou son représentant.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la présente pétition.

Nous viendrons à votre contact dans les jours prochains et recueillerons vos signatures si vous nous soutenez.



TOUSSUS LE NOBLE, UN

VILLAGE A DEFENDRE

Monsieur le Maire,

Par lettre ouverte aux habitants, vous nous avez informés le 10 juin 2016 que l'État, représenté par M. le Préfet du département des Yvelines, envisage d'installer « **un camp de transit pour migrants sur le site de l'EAN** ». Les citoyennes et citoyens de Toussus Le Noble, signataires de la présente pétition, contestent avec la plus grande fermeté ce projet de l'État et vous donnent mandat, si vous l'acceptez, pour refuser une implantation qui bouleverserait les équilibres de notre village.

Nous réclamons sans délai l'organisation d'une réunion publique en votre présence. Nous souhaitons également que vous invitiez M. le Préfet ou son représentant à nous présenter l'économie générale de ce projet, l'objectif politique poursuivi, le cadre juridique de cette implantation et les mesures matérielles d'accompagnement qui seraient mises en oeuvre. En tout état de cause nous appelons à ce qu'aucune décision engageant la commune ne soit prise sans une consultation citoyenne préalable. **Une décision aussi importante pour notre quotidien et l'avenir de notre village ne peut se prendre de façon unilatérale dans la confiance et le confort de l'hôtel préfectoral.** Nous attendons, M. le Maire, que vous nous réunissiez au plus vite et que vous invitiez les autorités de l'Etat à assumer publiquement leurs projets.

Quelle sera la situation juridique des personnes accueillies ? Comment le représentant de l'État peut-il garantir la régularité des titres d'identité que présenteront ces migrants alors même que des trafics importants de passeports sont organisés par des groupes criminels ou mafieux avant l'entrée sur le sol européen ? Les récents attentats de Paris ont également démontré la porosité entre les flux migratoires fuyant la guerre et les itinéraires empruntés par **les**

combattants de l'État islamique. M. le Préfet s'apprête donc à implanter un campement de migrants à proximité d'installations stratégiques et d'intérêt national (aérodrome, CEA de Saclay) en confiant le soin à des associations de contrôler la situation de ces personnes, leur profil et leur projet.

Ce camp sera-t-il un guichet unique pour demandeurs du droit d'asile, ouvert aux seules heures de journée ou un site ayant vocation à accueillir, loger, nourrir des familles durant l'instruction de leur dossier ? **Combien de familles ou plus certainement d'hommes isolés seront accueillis** chaque jour dans ce centre et pour combien de temps alors même que les flux migratoires iront croissants dans les mois et années à venir? Comment concevoir en effet qu'une **commune de 1200 habitants**, ne disposant d'aucune ligne de transport collectif d'importance, d'aucun commerce de proximité, d'aucune infrastructure d'accueil collectif, dont l'école publique est vieillissante et inadaptée, pourrait accueillir plusieurs dizaines de familles ou centaines d'hommes isolés qui devront se nourrir, s'occuper, se déplacer et s'instruire ?

Peut-être M. le Préfet envisage-t-il, pour répondre à ces questions majeures, de réquisitionner également les communes voisines de Châteaufort, des Loges et de Buc afin de prendre part à l'occupation et à l'instruction de ces familles ? Le petit village de Toussus le Noble ne peut en effet assumer seul l'impact matériel et financier de l'installation de ces familles et de ces hommes isolés, M. le Préfet ne peut l'ignorer. Il est évident que le représentant de l'Etat pense profiter de la taille modeste de ces communes, du bénévolat de ses élus, de l'absence d'enjeux industriels ou commerciaux majeurs pour **avancer en catimini et imposer PAR LA FORCE** et à quelques mois d'élections démocratiques un projet qui bouleverserait les équilibres de ce petit territoire. **Le Préfet doit agir en responsabilité, en transparence et apporter des réponses claires aux habitants de Toussus et ceux des communes voisines qui seront inévitablement impactées par**

l'activité de ce camp.

Toussus Le Noble serait en tout état de cause livrée aux déambulations incessantes de populations désœuvrées alors même que nous sommes tous absents de nos domiciles en journée et que nos enfants profitent jusqu'à présent d'une liberté de mouvement que nous avons tous recherchée et que nous voulons pérenne. De toute évidence cette décision modifiera profondément la physionomie et la vie d'un village à taille humaine, aux équilibres fragiles et qui a fait le choix de sacrifier à certains services ou certaines prestations pour préserver l'histoire de ce territoire et limiter la dépense publique. Soyez assuré M. le Maire que notre action est empreinte d'objectivité et de rationalité. **Nous ne serons donc pas les otages de celles et ceux qui, voulant outrepasser la voix des citoyens et leur droit à maîtriser leur avenir, ne manqueront pas de lancer des anathèmes idéologiques ou des mots d'ordre culpabilisants.** Les questions de dignité, de mixité, d'identité sont trop sérieuses pour se satisfaire de slogans politiques. Les habitants de Toussus Le Noble veulent préserver l'équilibre de leur territoire, tout simplement !

N'y-a-t-il pas d'ailleurs du cynisme, de la part du représentant de l'État, à livrer au regard de ces personnes et de ces familles en grande détresse, chassés de leurs terres, le spectacle quotidien de nos activités familiales, professionnelles et d'une qualité de vie exceptionnelle dont nous n'avons pas à rougir ? Toutes les solutions mises en oeuvre ces dernières années en matière de politique de la ville visent à lisser les différences d'origine, les écarts flagrants de richesse pour favoriser l'assimilation de populations hétérogènes. Il n'y aurait donc qu'à Toussus le Noble que l'Etat s'arrogerait le droit de faire vivre des migrants dans des casernements insalubres, contraires aux standards internationaux, en vis-à-vis de pavillons cossus et résidentiels. Sur ce point les pétitionnaires trouvent la démarche du Préfet particulièrement choquante, teintée de

mépris, aussi bien pour les migrants que pour les populations accueillantes.

Comment le représentant de l'État entend-il garantir la **sécurité de tous, aux heures d'ouverture de l'école primaire, si le village doit accueillir à la sortie de l'EAN ou à la descente du bus plusieurs dizaines de migrants ?** M. le préfet vient de renoncer à l'installation d'un Point D'accès au Droit d'Asile au Chesnay, la proximité d'une école avec ce centre ayant suscité la mobilisation massive des habitants, des parents et des élus. **Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous demandons donc à l'État de retirer ce projet inepte et démesuré à Toussus Le Noble.**

Comment le représentant de l'État entend-t-il garantir **la valeur patrimoniale de nos biens** immobiliers, qui seront inévitablement impactés à la baisse dès l'ouverture du camp, puisque l'attractivité du village repose exclusivement sur son offre résidentielle et qualitative ? **Nous avons toutes et tous consenti des efforts financiers considérables pour construire, à force de travail, ce qui s'apparente pour beaucoup comme un projet de vie familial et un investissement sur l'avenir. Nos pavillons, dont la valeur dépasse plusieurs centaines de milliers d'euros, ne font pas de nous des nantis qui pourraient être traités avec condescendance sous la pression de lobbies associatifs ou minoritaires. Point de fortunes personnelles, de spéculation immobilière ou de technocratie bourgeoise à Toussus le Noble.**

Faut-il donc, pour améliorer l'accueil de certains déracinés, dénaturer et dégrader le projet de vie des populations accueillantes ? Combien de familles connaîtront, au lendemain de l'ouverture du camp, une dévalorisation considérable de la valeur de leur bien alors même que nous nous sommes endettés sur des décennies pour offrir à nos proches cette qualité de vie et préparer nos retraites ? Les questions identitaires, culturelles, communautaires méritent d'être traitées avec sagesse et prudence, sous peine de produire de

l'incompréhension, des tensions et des désarrois supplémentaires.

Les pétitionnaires s'opposent donc à ce projet avec la plus grande détermination et la plus grande fermeté et attendent un soutien des élus de l'agglomération à leurs côtés. Nous initierons dans quelques jours des actions collectives et médiatiques visant à rassembler, au-delà des frontières du village, les élus et citoyens qui se reconnaissent dans la défense de nos intérêts. M le Maire, nous vous demandons de vous joindre à nous.

Copie à :

- Monsieur le Préfet des Yvelines
- Madame Valérie PECRESSE, présidente du conseil régional des Yvelines
- Monsieur Pierre BEDIER, président du conseil départemental des Yvelines
- M. Henri GUAINO, député de la 3^{ème} circonscription des Yvelines
- Monsieur François DE MAZIERES, maire de Versailles
- Madame Caroline DOUCERAIN, maire des Loges en Josas
- Monsieur Jean-Marc LE RUDULIER, maire de Buc
- Monsieur Patrice PANNETIER, maire de Châteaufort
- Monsieur Paul ARMITAGE, directeur du golf national de St Quentin en Yvelines
- Nouvelles de Versailles
- Le Parisien
- TVFIL 78

[Signez la pétition en ligne](http://www.toussus.net/2016/06/14/non-a-creation-dun-camp-de-t-ransit-de-migrants-a-toussus/)

<http://www.toussus.net/2016/06/14/non-a-creation-dun-camp-de-t-ransit-de-migrants-a-toussus/>